

SAINT JEAN LE JEÛNEUR, PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE

(†595)

Commémoration : 30 août

Fils de parents pauvres, il se destinait à un métier et ne reçut pas d'instruction scolaire. Sous l'influence d'un moine, il devint un ascète rigoureux et jeûna, et fut ordonné diacre. Élu patriarche, il tenta de se soustraire à cette charge, mais en fut empêché. Il se distinguait par un amour particulier pour les pauvres et demeura lui-même pauvre toute sa vie. On le disait un modèle de vertus.

Plusieurs recueils canoniques lui sont attribués, à tort, par la tradition manuscrite byzantine. Le seul ouvrage authentique de Jean le Jeûneur qui nous soit parvenu dans le domaine du droit canonique constitue un noyau important du recueil des «Canons épimoniens», qui prit sa forme actuelle grâce au travail d'éditeurs postérieurs.

Il s'agit d'une instruction aux pères spirituels sur la manière d'entendre les confessions secrètes de péchés cachés, qu'ils soient déjà commis ou qu'il ne s'agisse que d'une simple pensée coupable. Les anciens canons de l'Église traitent des méthodes et du moment de la repentance publique, prescrite aux pécheurs reconnus coupables. Il était nécessaire d'adapter ces canons, de manière économique, à la confession secrète des pénitents non encore condamnés. Les compilateurs de ces recueils portaient du principe que la confession volontaire des péchés secrets et invisibles démontrait déjà la disposition du pécheur à se réconcilier avec Dieu et sa conscience, et ont donc réduit de moitié, voire davantage, les pénitences des pères de l'Église. Cependant, la nature des pénitences est définie avec plus de précision : jeûne strict, prosternations quotidiennes et aumône. La durée des pénitences est déterminée par le confesseur. L'idée centrale du nomocanon est d'assigner les pénitences non seulement selon la gravité des péchés, mais aussi selon la capacité du pénitent à les supporter. Le repentir est évalué non par la durée de la punition, mais par l'intensité avec laquelle le pénitent la vit, par son état spirituel.

Comme patriarche, selon le monophysite Jean d'Éphèse, il se montra partisan de la tolérance envers les chrétiens hétérodoxes : «Comment pourrais-je persécuter des chrétiens, disait-il, qui se montrent irréprochables dans leur christianisme ?» Son amour des pauvres était tel qu'il épuisa toutes ses ressources en aumônes et dut demander à l'empereur un prêt pour poursuivre ses générosités. A sa mort, en 595, lorsque ce dernier voulut se faire rembourser de son prêt, on ne trouva chez le patriarche de Constantinople qu'un vieux manteau de laine et un méchant lit de bois que l'empereur Maurice prit et sur lequel il couchait les jours de pénitence.

